Aperçu phytosociologique des végétations littorales du cap Sizun et de l'île de Sein

Compte rendu de la minisession commune de la Société botanique du Centre-Ouest et de la Société française de phytosociologie : 28 et 29 juin 2014

Erwan GLEMAREC

Conservatoire botanique national de Brest F-29200 BREST e.glemarec@cbnbrest.com

Frédéric BIORET

Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale F-29238 BREST Cedex 3 frederic.bioret@univ-brest.fr

Cette deuxième session phytosociologique commune entre la Société botanique du Centre-Ouest et la Société française de phytosociologie organisée par Frédéric Bioret et Erwan Glemarec a été consacrée à l'étude des végétations terrestres du cap Sizun et de l'île de Sein (Figure 1).



 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Photo 1.} Falaises du cap Sizun \\ sur la commune de Plogoff, © E. GLEMAREC \\ \end{tabular}$

Participants: Cyrille BLOND, Vincent BONNEAU, Maryvonne BOSSER, Nathalie CAULIEZ, Antoine CHASTENET, Bernard CLÉMENT, Vincent COLASSE, Jean-Marie DREAN, Thierry FERNEZ, Frédéric FY, Christophe GALET, Sophie GOUEL, Hermann GUITTON, Christine HERBAULT, Aurélia LACHAUD, Élise LAURENT, Isaël LARVOR, Pierre LAFON, Philippe MADO, Cécile MESNAGE, Fanch PIGEON, Michael ROCHE, Laura SAVIO, Agnès STEPHAN.

Présentation du cap Sizun et de l'île de Sein

Situé à l'extrême ouest du Finistère, le cap Sizun est une péninsule délimitée au nord par la baie de Douarnenez et au sud par la baie d'Audierne. Le cap offre des paysages grandioses, où alternent les promontoires de falaises rocheuses, les anses sableuses, avec plages et dunes, et les vallons encaissés. Les sites les plus connus sont la pointe du Raz et la baie des Trépassés. Les falaises du cap Sizun, granito-gneissiques, offrent des affleurements abrupts, avec des grottes et des cavités, où s'entremêlent des végétations de pelouses, de landes littorales, de ptéridaies et de fourrés littoraux modelés

par le vent et des vallons encaissés.

Le prolongement maritime du cap Sizun est la Chaussée de Sein, se terminant vers l'ouest par l'île de Sein. Celleci, distante de moins de dix kilomètres de la pointe du Raz, s'étend sur deux kilomètres de long et sur une largeur qui varie de 30 à 500 m. Le point culminant atteint 9 m, l'altitude moyenne étant de 1,5 m. L'îlot de Kilaourou, situé dans le prolongement sud-est de l'île, est majoritairement constitué de galets.

Le cap Sizun et l'île de Sein abritent une flore et des végétations adaptées à des conditions écologiques dominées par l'influence marine. « Fouettés par le vent, brûlés par les embruns, les végétaux se couchent, se tapissent au ras du sol... Toute l'organisation de la végétation littorale est liée à cette agressivité de l'environnement marin : à mesure que l'on s'éloigne, du pied des falaises aux champs cultivés, les plantes apparaissent, gagnent en hauteur, se diversifient, mais deviennent plus banales » (Monnat, 1993).

Le cap Sizun n'a pas fait l'objet d'études phytosociologiques spécifiques. Cependant certaines synthèses phytosociologiques sur les pelouses littorales (Bioret & Géhu, 2008) ou les landes littorales (Géhu, 1963; Géhu & Géhu-Franck, 1975; Glemarec et al., 2015) comportent des relevés réalisés sur le cap Sizun.

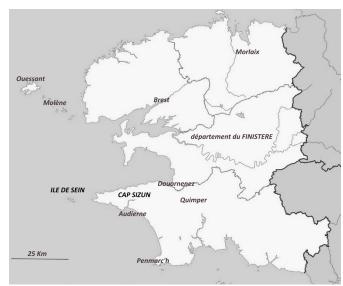


Figure 1. Localisation de l'île de Sein et du cap Sizun

PHYCOLOGIE MYCOLOGIE

261

L'île de Sein et sa chaussée sont concernées par une zone spéciale de conservation au titre de la directive Habitats-Faune-Flore FR5302007 « Chaussée de Sein ». Le caractère insulaire induit une fréquentation humaine moindre et des conditions stationnelles atypiques. Les habitats de l'île ont été cartographiés et la surface couverte par les habitats d'intérêt communautaire est de 14 ha, sur les 25 ha terrestres du site Natura 2000 (Glemarec & Lebellour, 2010). L'îlot de Kilaourou abrite plusieurs stations de Rumex rupestris découvertes en 2005, espèce inscrite à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore et protégée nationalement ; trois cents pieds ont été recensés en 2010 (Glemarec & Lebellour, 2010). D'autres espèces d'intérêt patrimonial majeur sont présentes sur l'île : Crambe maritima, espèce protégée nationalement, Linaria arenaria, espèce protégée régionalement, Solanum dulcamara var. marinum et Ophioglossum lusitanicum inscrites sur la liste rouge armoricaine.

Organisation de la session

Le 28 juin au matin, des secteurs de la côte nord du cap Sizun, pointe de Kastel Koz en Beuzec-Cap-Sizun, Pors Teloen en Cléden-Cap-Sizun ont été visités. Les végétations de landes et de pelouses ont été étudiées. L'après-midi, après un arrêt à la baie des Trépassés entre la pointe du Van et la pointe du Raz, la côte sud du cap Sizun a été prospectée, avec comme point de départ Feunten Aod sur les falaises de Plogoff, puis Trez Goarem à partir de Saint-Tugen en Esquibien. La journée s'est terminée par une dégustation de crêpes et cidres locaux à Confort-Meilars. Le lendemain, le 29 juin, nous avons traversé le raz de Sein au départ de Sainte-Evette, à destination de l'île de Sein, et notamment de l'îlot Kilaourou, accessible à pied à marée basse.

Le début de la session a été consacré au rappel des fondements de la phytosociologie sigmatiste (Guinochet, 1973; Van der Maarel, 1979; Géhu & Rivas-Martínez, 1981; Géhu, 1987), de la phytosociologie paysagère et du concept de série de végétation (Biondi, 2011; Géhu, 2006; Chalumeau & Bioret, 2013). Les méthodes de réalisation des relevés ont été présentées. Les végétations des falaises littorales (pelouses, landes) et des dunes du cap Sizun, ainsi que les végétations de hauts de grèves (dunes et cordons de galets) de l'île de Sein ont été étudiées. La nomenclature des taxons suivie est celle de *TAXREF* v. 7.0. La nomenclature phytosociologique suit celle de la classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays-de-la-Loire (Delassus, Magnanon *et al.*, 2014).

28 juin : Le cap Sizun (Beuzec, Cleden, Plogoff et Esquibien) (Figure 2)



Figure 2. Localisation des communes visitées du Cap Sizun

La session débute par la visite de la pointe de Kastel Koz à Beuzec. De grandes étendues de landes surplombent des falaises littorales abruptes. La première végétation étudiée est une lande littorale typique des dépressions des plateaux sommitaux des falaises alimentées par de légers suintements, sur sol plus ou moins superficiel et relativement humide. Il s'agit d'une lande dense et fermée, relativement élevée (de 20 cm jusqu'à 1 m) dont la physionomie est imprimée par

Ulex gallii var. humilis et Erica ciliaris. Cette lande, strictement littorale, est moins halo-tolérante et moins riche en formes littorales (écotypes ou accommodats) que les landes sèches maritimes. Elle correspond à l'**Ulici humilis-Ericetum ciliaris** (Vanden Berghen 1958) Géhu & Géhu-Franck 1975 (relevé 1).

Relevé 1

Kastel Koz à Beuzec, altitude : 40-50 m, distance à la

mer: 200 m, exposition: nord, pente: 10 %

Podzosol, humus de type mor

S: 100 m², R: 100 %, h: 30-40 cm.

Ulex gallii subsp. gallii var. humilis 33, Erica ciliaris 33, Erica cinerea 23, Molinia caerulea subsp. caerulea 22, Calluna vulgaris 12, Potentilla erecta +, Cuscuta epithymum r, Ulex europaeus subsp. europaeus var. maritimus r.

En contrebas, à la jonction des pentes de falaise littorale et des premiers rebords de plateau des promontoires rocheux très exposés, sur un substrat très superficiel, une lande rase est caractérisée par la combinaison constante de *Cytisus scoparius* subsp. *maritimus* et de *Dactylis glomerata* subsp. *oceanica*. *Cytisus* présente un port prostré ou en boule (Godeau, 1985), d'une hauteur variant de quelques décimètres à un mètre. *Erica cinerea* est assez régulièrement présent. *Calluna vulgaris* est plus rare, mais avec un recouvrement plus important. Ces deux Éricacées présentent également l'aspect de coussins ou de boules modelés par le vent. Il s'agit du *Dactylido oceanicae-Sarothamnetum maritimi* Géhu 1963 (relevé 2) qui occupe des surfaces réduites et se développe sur une frange de quelques mètres de largeur, au sommet des falaises abruptes.

Relevé 2

Kastel Koz à Beuzec, altitude : 30 m, distance à la mer : 50 m, exposition : nord, pente : 45°

Affleurements rocheux, sols superficiel caillouteux

S: 30 m², R: 100 %, h: 20 cm

Cytisus scoparius subsp. maritimus 31, Erica cinerea 22, Ulex europaeus subsp. europaeus var. maritimus 12, Calluna vulgaris 12, Dactylis glomerata subsp. oceanica 22, Festuca rubra subsp. pruinosa 12, Anthoxanthum odoratum 11, Leucanthmeum vulgare +, Anthyllis vulneraria +, Euphorbia segetalis subsp. portlandica +, Brachypodium rupestre r, Daucus carota subsp. gummifer +, Armeria maritima +, Plantago lanceolata +, Ononis spinosa subsp. procurrens +, Solanum dulcamara +, Silene uniflora subsp. uniflora +.

Sur les escarpements rocheux, nous relevons une formation basse et épineuse à Ulex europaeus var. maritimus, correspondant au Sileno maritimae-Ulicetum maritimi Géhu 2008, en forme de coussins armés, au contact des pelouses sèches littorales (relevé 3). La session est l'occasion de discuter du rattachement de ce syntaxon au synsystème. Il semble pouvoir être considéré comme un fourré et non une lande, en raison d'une part des sols superficiels, riches en humus, qui ne constituent pas des rankosols littoraux et d'autre part de l'absence d'Éricacées et d'autres taxons des Calluno vulgaris-Ulicetea minoris Braun-Blang. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944. L'association est rattachée aux Crataego monogynae-Prunetea spinosae Tüxen 1962. Au contact latéral, les pelouses rases se développant autour des affleurements, correspondent au Sedo anglici-Festucetum huonii Bioret et al. 2014 et au Dactylido oceanicae-Sedetum anglici Géhu et al. 1978.

Plus à l'ouest, dans l'anse de Pors Teolen, le relevé 4 est effectué sur une lande rase, dense à clairsemée, en bordure occidentale du site. Les chaméphytes anémorphosés et codominants forment des coussins asymétriques et nécrosés par les embruns. *Ulex gallii* var. *humilis* tient le principal rôle physionomique, associé à *Erica cinerea* et *Calluna vulgaris*. Le



Photo 2. Groupe sur les falaises de Kastel Koz, © E. GLEMAREC



Photo 3. Pointe de Kastel Koz, © F. BIORET

Relevé 3

Kastel Koz à Beuzec, altitude : 40 m, distance à la mer : 20 m

Affleurements rocheux, sol arénifère, absence de matière organique, situation semi-abritée

S: 10 m², R: 90 %, h: 15-50 cm

Ulex europaeus subsp. europaeus var. maritimus 44, Silene uniflora subsp. uniflora 23, Dactylis glomerata subsp. oceanica 23, Umbilicus rupestris +, Senecio sylvaticus +, Sonchus oleraceus +, Leucanthemum vulgare +, Cochlearia danica r.

substrat est acide, de type rankosol superficiel et squelettique, reposant directement au contact supérieur du socle granitique. Cette lande correspond à l'*Ulici humilis-Ericetum cinereae* (Vanden Berghen 1958) Géhu & Géhu-Franck 1975 représenté ici par sa sous-association mésohygrophile *ericetosum ciliaris* Géhu & Géhu-Franck 1975.

Relevé 4

Pors Teolen à Cleden, altitude : 40 m, distance à la mer :

60 m, exposition : est Litière épaisse, nécrose 20 %

S: 50 m², R: 100 %, h: 30-40 cm

Ulex gallii subsp. gallii var. humilis 44, Erica cinerea 22, Erica ciliaris 22, Calluna vulgaris 22, Potentilla erecta +, Pteridium aquilinum +, Cuscuta epithymum r.

Les falaises hautes alternent avec des vallons encaissés au fond desquels coulent des ruisseaux côtiers qui se jettent à la mer. Le relevé 5 effectué dans une mégaphorbiaie rivulaire, au recouvrement dense, dominée par *Oenanthe crocata*, peut être rattaché à l'*Irido pseudacori-Oenanthetum crocatae* Seytre *in* B. Foucault 2011. Il s'agit d'une mégaphorbiaie eutrophile nord-atlantique littorale, présente à l'embouchure des ruisseaux côtiers (de Foucault, 2011). Décrite du nord

de la France, cette association semble couvrir une aire de répartition plus large, sur des terrains acidiclines à basiclines ; nous avons eu également l'occasion de l'observer en d'autres points du littoral du cap Sizun, notamment dans les dunes de la côte sud. Sur les pans de falaises les plus abrupts, les suintements situés au niveau des ruptures de pentes sont propices au développement de fourrés denses humides comme le **Pteridio aquilini-Osmundetum regalis** Géhu & Bioret 2000, correspondant à une osmondaie perchée originale.

Relevé 5

Pors Teolen à Cleden, altitude : 20 m, distance à la mer :

20 m

Vallon encaissé, pente : 15 %

 $S:9\ m^2\ en\ frange,\ R:100\ \%,\ h:150\ cm$

Oenanthe crocata 44, Iris pseudacorus 22, Eupatorium cannabinum 33, Urtica dioica 22, Galium aparine 11, Holcus mollis 11, Solanum dulcamara 12, Lythrum salicaria 11, Silene dioica 11, Epilobium hirsutum +, Rubus sp. r.

Le relevé 6 correspond à un géosynrelevé de la géopermasérie des végétations de pelouses et de fissures aérohalines des falaises de Pors Teolen. La réalisation de ce synrelevé est l'occasion d'observer le groupement chasmophytique à *Asplenium obovatum* subsp. *obovatum*, espèce rare et protégée au niveau régional, et à Ombilic de Vénus, rattaché à l'*Umbilico rupestris-Asplenietum obovati* (Biondi *et al.* 1993) Géhu & Biondi 1994. Le relevé 7 effectué au sein de la pelouse à *Festuca rubra* subsp. *pruinosa* peut être rattaché à l'*Armerio maritimae-Festucetum pruinosae* Géhu 2008.



Photo 6. Umbilico rupestris-Asplenietum obovati,
© E. GLEMAREC

Sur le plateau rocheux, une autre lande correspond à l'**Ulici maritimi-Ericetum cinereae** Géhu & Géhu-Franck (1962) 1975 (relevé 8). Rase et modelée par le vent, elle présente une couverture au sol dense et fermée. La physionomie est dominée par *Ulex europaeus* var. *maritimus* qui possède un



Photo 4. Dactylido oceanicae-Sarothamnetum maritimi, © F. BIORET



Photo 5. Mégaphorbiaie rivulaire des ruisseaux côtiers de l'*Irido pseudacori-Oenantheum crocatae*, © E. GLEMAREC

Relevé 6

Falaises littorales à l'ouest de Pors teolen, Cleden : Armerio maritimae-Festucetum pruinosae O5 Spergulario rupicolae-Crithmetum maritimi / 1 Armerio maritimae-Cochlearietum officinalis /.r Armerio maritimae-Inuletum crithmoidis / + Armerio maritimae-Asplenietum marini /.+ Umbilico rupestris-Asplenietum obovati .r Groupement à Molinia caerulea subsp. caerulea or Groupements lichéniques O.2

Relevé 7

Pors Teolen à Cleden, altitude : 30 m, distance à la mer : 20 m

Sol brun acide à un seul horizon organique, pente 45° S : 50 m², R : 100 %, h : 15-30 cm

Festuca rubra subsp. pruinosa 55, Armeria maritima 12, Lotus corniculatus subsp. corniculatus +, Daucus carota subsp. gummifer +, Dactylis glomerata cf. oceanica +, Agrostis stolonifera +, Scorzoneroides autumnalis subsp. autumnalis +, Anthyllis vulneraria +, Holcus lanatus +, Viola riviniana r, Polygala serpyllifolia r.

port prostré ou en boule, accompagnée par des Éricacées. Cette association subit l'aspersion par les embruns, notamment au moment des tempêtes estivales et automnales, qui provoquent des nécroses des parties les plus exposées des touffes d'ajoncs. Cette lande a pu historiquement être pâturée, mais, n'ayant jamais été cultivée, elle peut être considérée comme subprimaire ; elle présente une grande stabilité dynamique dans la mesure où la biomasse annuelle des nécroses frontales est compensé par la biomasse produite par la croissance des ajoncs et des bruyères.

Relevé 8

Pors Teolen, altitude : 50 m, distance à la mer : 150 m Plateau exposé, exposition nord-ouest, pente : 15 % S : 50 m², R : 90 %, h : 10-30 cm

Ulex europaeus subsp. europaeus var. maritimus 33, Erica cinerea 33, Calluna vulgaris 33, Tractema verna +, Potentilla erecta 12, Viola riviniana 11, Solidago virgaurea subsp. rupicola 11, Festuca huonii 11, Polygala serpyllifolia r, Thymus praecox subsp. britannicus 12, Serratula tinctoria subsp. seoanei +, Dactylis glomerata subsp. oceanica +, Leontodon saxatilis subsp. saxatilis +, Senecio sylvaticus +, Danthonia decumbens +, Hypochaeris radicata r.

La session se poursuit par la prospection sur les falaises au sud du cap Sizun. Sur la route entre la côte nord à Cleden-Cap-Sizun et la côte sud de Plogoff, un bref arrêt sur les dunes de la baie des Trépassés permet d'observer Lolium parabolicae, l'Ivraie du Portugal, espèce protégée au niveau national et très rare sur la côte atlantique. Cette plante européo-atlantique, connue d'Espagne, du Portugal, des Açores, de Madère, des Canaries et du Maroc, était inconnue en France jusqu'au printemps 1963, date à laquelle elle a été collectée pour la première fois dans la baie des Trépassés par J. Weil, chercheur au Muséum national d'histoire naturelle (Magnanon, 2001 in Ragot, 2012), puis décrite finement par Kerguélen (1972). L. parabolicae occupe les espaces nus suite à l'érosion, par piétinement ou due aux aléas climatiques, de la dune fixée, sur laquelle se développe un voile nitrophile correspondant au Laguro ovati-Vulpietum fasciculatae Géhu & Géhu-Franck 1985 (Bioret & Lazare, 2001). Le site de la baie des Trépassés, classé en espace naturel sensible du département, abrite d'autres espèces à enjeux de conservation (Glemarec & Ragot, 2014): Thelypteris palustris, Ranunculus lingua, Butomus umbellatus, Polygonum maritimum...

Nous nous rendons ensuite sur côte sud de Plogoff. Les falaises sont moins escarpées que sur la côte nord et présentent des plages rocheuses érodées avec des végétations des **Saginetea maritimi** V. Westh. *et al.* 1962. Le **Sagino maritimae-Catapodietum marini** Tüxen in Tüxen & V. Westh. 1963, pelouse annuelle, rase et ouverte, se développe au sommet des placages arénacés des ruptures de pente des falaises exposées, au sein des pelouses aérohalophiles vivaces (de Foucault & Bioret, 2011), notamment le **Spergulario rupicolae-Limonietum occidentalis** Bioret & Géhu 2008 ou le **Spergulario rupicolae-Halimionetum portulacoidis** Bioret & Géhu 2008. En exposition nord, les fissures rocheuses ombragées et fraîches abritent le groupement sciaphile nordet ouest-atlantique, à *Cochlearia officinalis* correspondant à l'**Armerio maritimae-Cochlearietum officinalis** Géhu & Géhu-Franck 1984, présent ici en limite sud de répartition géographique.



Photo 8. Groupe sur les falaises de Pors Teolen, © E. GLEMAREC

Nous terminons cette première journée par la visite des dunes de Trez Goarem à Esquibien. Cette anse sableuse est occupée par une grande plage à laquelle est adossée une dune fixée perchée sur une microfalaise érodée. Le Thymo drucei-Helichrysetum stoechadis Géhu & G. Sissingh in G. Sissingh 1974 représente la dune fixée hyper-atlantique, dont la répartition géographique est strictement limitée à la partie occidentale de la péninsule armoricaine. Riche en lichens et en bryophytes, elle se caractérise par la présence parfois abondante d'Helichrysum stoechas. Sur un substrat légèrement enrichi en matière organique, elle abrite de nombreuses espèces rases et basiclines inféodées aux sables littoraux, comme Valerianella locusta (incl. V. carinata), V. eriocarpa, Viola kitaibeliana, Arenaria serpyllifolia, Mibora minima, Saxifraga tridactylites, Sedum acre, Geranium columbinum, Herniaria ciliolata, Torilis nodosa, Euphorbia segetalis subsp. portlandica (= E. portlandica), Ononis reclinata... Elle se situe au contact interne de la dune semifixée du *Galio maritimi-Festucetum juncifoliae* Géhu 1995, plus exposée aux effets du vent et à l'alternance d'épisodes d'érosion et d'ensablement qui en découlent. Nous évoquons



Photo 9. Dunes de Trez Goarem à Esquibien, © E. GLEMAREC

BRYOLOGIE LICHÉNOLOGIE

PHYCOLOGIE MYCOLOGIE

PTÉRIDOLOGIE

PHANÉROGAMIE

SORTIES

PHYTOSOCIOLOGIE



Photo 7. Ulici maritimi-Ericetum cinereae, \odot E. GLEMAREC



Photo 10. Galio maritimi-Festucetum juncifoliae, © F. BIORET

Synopsis syntaxonomique des végétations observées sur le cap Sizun

ARMERIO MARITIMAE-FESTUCETEA PRUINOSAE Bioret & Géhu 2008

Crithmo maritimi-Armerietalia maritimae Géhu 1964

Crithmo maritimi-Armerion maritimae Géhu 1968

Armerio maritimae-Asplenienion marini Géhu 2008

Armerio maritimae-Asplenietum marini Géhu & Géhu-Franck 1984

Crithmo maritimi-Limonienion binervosi Géhu & Géhu-Franck 1984

Spergulario rupicolae-Crithmetum maritimi (Roux & Lahondère 1960) Géhu 1962 nom. inv.

Armerio maritimae-Cochlearietum officinalis Géhu & Géhu-Franck 1984

Armerio maritimae-Plantaginetum coronopodis (Vanden Berghen 1965) Bioret & Géhu 2008

Spergulario rupicolae-Halimionetum portulacoidis Bioret & Géhu 2008

Spergulario rupicolae -Limonietum occidentalis Bioret & Géhu 2008

Sileno maritimae-Festucenion pruinosae (Géhu & Géhu-Franck 1984) Bioret & Géhu 2008

Armerio maritimae-Festucetum pruinosae Géhu 2008

ASPLENIETEA TRICHOMANIS (Braun-Blanq. in Meier & Braun-Blanq. 1934) Oberd. 1977

Asplenienalia lanceolato-obovati R.J. Loisel 1970

Asplenio billotii-Umbilicion rupestris B. Foucault 1988

Umbilico rupestris-Asplenietum obovati (Biondi et al. 1993) Géhu & Biondi 1994

CALLUNO VULGARIS-ULICETEA MINORIS Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi Géhu 1975

Dactylido oceanicae-Sarothamnetum maritimi Géhu 1963

Ulici maritimi-Ericetum cinereae Géhu & Géhu-Franck (1962) 1975

Ulici humilis-Ericetum cinereae (Vanden Berghen 1958) Géhu 1975

Ulici humilis-Ericetum ciliaris (Vanden Berghen 1958) Géhu 1975

CRATAEGO MONOGYNAE-PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962

Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Lonicerion periclymeni Géhu, B. Foucault & Delelis 1983

Ulici maritimi-Prunetum spinosae (Géhu & Géhu-Franck 1979) Bioret et al. 1989

Sileno maritimae-Ulicetum maritimi Géhu 2007

EUPHORBIO PARALIAE-AMMOPHILETEA AUSTRALIS Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu in Bardat et al. 2004

Ammophiletalia australis Braun-Blanq. 1933

Ammophilion arenariae (Tüxen in Braun-Blanq. & Tüxen 1952) Géhu 1988

Agropyro boreoatlantici-Minuartienion peploidis (Tüxen in Braun-Blanq. & Tüxen 1952) Géhu 1988

Euphorbio paraliae-Festucenion arenariae Géhu (1975) 1994

Galio maritimi-Festucetum juncifoliae Géhu 1995

FILIPENDULO ULMARIAE-CONVOLVULETEA SEPIUM Géhu & Géhu-Franck 1987

Convolvuletalia sepium Tüxen ex Mucina in Mucina et al. 1993

Convolvulion sepium Tüxen in Oberd. 1949

Irido pseudacori-Oenanthetum crocatae Seytre in B. Foucault 2011

KOELERIO GLAUCAE-CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika & V. Novák 1941

Artemisio Iloydii-Koelerietalia albescentis G. Sissingh 1974

Euphorbio portlandicae-Helichrysion stoechadis Géhu & Tüxen ex G. Sissingh 1974

Thymo drucei-Helichrysetum stoechadis Géhu & G. Sissingh in G. Sissingh 1974

MELAMPYRO PRATENSIS-HOLCETEA MOLLIS H. Passarge 1994

Melampyro pratensis-Holcetalia mollis H. Passarge 1979

Holco mollis-Pteridion aquilini H. Passarge (1994) 2002

Pteridio aquilini-Osmundetum regalis Géhu & Bioret 2000

SEDO ALBI-SCLERANTHETEA BIENNIS Braun-Blanq. 1955

Sedo albi-Scleranthetalia biennis Braun-Blanq. 1955

Sedion anglici Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952

Dactylido oceanicae-Sedetum anglici Géhu et al. 1978 nom. cor. Géhu 2008

Sedo anglici-Festucetum huonii Bioret et al. 2014

SAGINETEA MARITIMAE V. Westh., van Leeuwen & Adriani 1962

Saginetalia maritimae V. Westh., van Leeuwen & Adriani 1962

Saginion maritimae V. Westh., van Leeuwen & Adriani 1962

Sagino maritimae-Catapodietum marini Tüxen in Tüxen & V. Westh. 1963

SISYMBRIETEA OFFICINALIS Korneck 1974

Brometalia rubenti-tectorum Rivas Mart. & Izco 1977

Laguro ovati-Bromion rigidi Géhu & Géhu-Franck 1985

Laguro ovati-Vulpietum fasciculatae Géhu & Géhu-Franck 1985

également les liens dynamiques entre les pelouses rases, les voiles nitrophiles du *Laguro ovati-Vulpietum fasciculatae* et les pelouses denses à *Carex arenaria*, *Festuca rubra* subsp. *pruinosa* et *Elymus* sp. qui peuvent se substituer au *Thymo drucei-Helichrysetum stoechadis*.

29 juin : L'île de Sein (Figure 3)

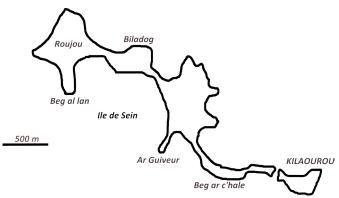


Figure 3. Carte de l'île de Sein

Les prospections phytosociologiques ont été essentiellement menées sur l'îlot Kilaourou, la pointe de Beg ar c'hale et sur le cordon de galets à l'est du Roujou.

Nous profitons de la marée basse pour nous rendre sur l'îlot de Kilaourou, relié à marée basse à Beg ar C'hale par un cordon de galets. Comme le reste de l'île de Sein, cet îlot est caractérisé par un platier rocheux granitique (leucogranite à deux micas) correspondant à la partie émergée d'une ancienne plate-forme d'abrasion marine surmontée de dépôts quaternaires plus ou moins épais (plages anciennes, amas de galets) (Guilcher, 1936). L'intérieur de l'îlot présente des sols sableux plus profonds.

Les relevés 9 et 10 illustrent une végétation herbacée rase dominée par *Solanum dulcamara* var. *marinum* et *Silene uniflora* subsp. *uniflora* (= *S. vulgaris* subsp. *maritima* var. *montana*), correspondant au *Solano marini-Silenetum*

montanae Godeau, Bioret & Bouzillé 1992. Elle se développe sur les revers internes des cordons plus ou moins stabilisés, régulièrement atteints par les paquets de mer au moment des tempêtes et enrichis en matière organique provenant des laisses de mer déposées par les marées hautes de vives eaux.

Relevé 9

Île de Sein, Kilaourou, altitude : 3 m, distance à la mer :

Revers interne de cordon de galets S: 90 m², R: 20 %, h: 5-30 cm

Solanum dulcamara var. marinum 23, Silene uniflora subsp. uniflora 12, Atriplex prostrata +, Rumex crispus +, Crithmum maritimum +.

Relevé 10

Île de Sein, Kilaourou, altitude : 3 m, distance à la mer :

Revers interne de cordon de galets $S:70\ m^2,\ R:98\ \%,\ h:10\text{-}20\ cm$

Silene uniflora subsp. uniflora 55, Solanum dulcamara var. marinum +2, Atriplex prostrata 22, Beta vulgaris subsp. maritima +, Sonchus asper +, Agrostis stolonifera 22, Festuca rubra subsp. pruinosa 12, Rumex crispus +, Catapodium marinum +, Trifolium sp. r, Plantago coronopus +, Lotus corniculatus +, Lysimachia arvensis +.

Le relevé 11 est un synrelevé correspondant aux végétations de pelouses, de rochers et de galets de Kilaourou. Le *Carici arenariae-Festucetum pruinosae* Bioret & Géhu 2008 est la pelouse aérohalophile à *Carex arenaria* se développant sur des rankosols littoraux enrichis en sables éoliens. L'*Armerio maritimae-Plantaginetum coronopodis* (Vanden Berghen 1965) Bioret & Géhu 2008, sur substrat érodé se caractérisant par l'abondance du *Plantago coronopus* et d'*Armeria maritima*, correspond à une pelouse écorchée, en situation très exposée.



Photo 11. Solano marini-Silenetum montanae, © E. GLEMAREC

PHYCOLOGIE MYCOLOGIE

Sur les rochers, les végétations chasmophytiques observées sont le Spergulario rupicolae-Crithmetum maritimi (Roux & Lahondère 1960) Géhu 1962 nom. inv. dans les failles sèches et éclairées et l'Armerio maritimae-Juncetum gerardii Bioret, Demartini, Géhu & Glemarec 2014 dans les cuvettes et replats rocheux où peut s'accumuler l'eau de pluie et les embruns. Sur les cordons de galets, sur le sommet et le revers externe se développe une végétation à Beta vulgaris subsp. maritima et Atriplex glabriuscula correspondant au Beto maritimae-Atriplicetum glabriusculae (Géhu 1960) Géhu & Géhu-Franck 1984, association nord-atlantique caractéristique des laisses de mer sur substrat très grossiers, proche de sa limite sud de répartition géographique. Quelques secteurs colmatés par des sédiments sont favorables à l'Atriplici hastatae-Betetum maritimae (Arènes 1933) Géhu 1968. Les groupements à Crithmum maritimum correspondent au Crithmo maritimae-Crambetum maritimi (Géhu 1960) Géhu & Géhu-Franck 1969 sur les parties sommitales et au Crithmo maritimi-Sonchetum arvensis Bioret 2008 dans les parties les plus internes du cordons de galets (relevé 12).

Relevé 11

Individu de géopermasérie, frange côtière de l'îlot Kilaourou :

Carici arenariae-Festucetum pruinosae 00 3 Crithmo maritimi-Crambetum maritimae 0 2 Armerio maritimae-Festucetum pruinosae 00 2 Armerio maritimae-Plantaginetum coronopodis [secondaire] o +

Solano maritimi-Silenetum montanae o0 1
Beto maritimae-Atriplicetum glabriusculae ./ +
Atriplici hastatae-Betetum maritimae .o +
Spergulario rupicolae-Crithmetum maritimi / +
Armerio maritimae-Juncetum gerardii o/ +
Crithmo maritimi-Sonchetum arvensis 0 1
Groupements des Saginetea maritimae .o r

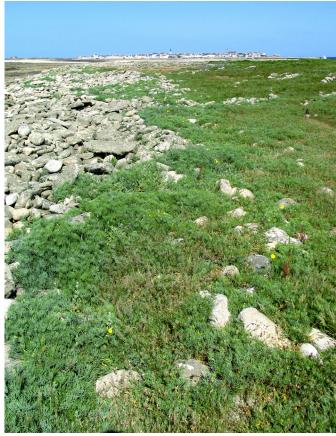


Photo 12. Revers interne de cordons de galets colonisé par le *Crithmo maritimi-Sonchetum arvensis*, sur l'îlot de Kilaourou, © E. GLEMAREC



Photo 13. Le port et les quais de Sein vus depuis l'îlot Kilaourou, © F. BIORET

Relevé 12

Île de Sein, Kilaourou, altitude : 2 m, distance à la mer : 10 m

Cordon de galets stabilisés

S: 15 m², R: 95 %, h: 20-30 cm

Crithmum maritimum 55, Sonchus arvensis 22, Agrostis stolonifera 22, Rumex rupestris 11, Rumex crispus 11, Festuca rubra subsp. pruinosa +2, Solanum dulcamara var. marinum +, Atriplex prostrata +, Sonchus asper +, Silene uniflora subsp. uniflora var. montana 22, Plantago coronopus +2, Lotus corniculatus +, Rubus sp. i.

Une second synrelevé est réalisé au centre de l'îlot (relevé 13), constituant une géopermasérie différente. Au contact supérieur du *Carici arenariae-Festucetum pruinosae* se développe un groupement à *Carex arenaria* et *Hedera helix* (Tableau 1), en relation dynamique avec un fourré bas à *Prunus spinosa* de l'*Ulici maritimi-Prunetum spinosae* (Géhu & Géhu-Franck 1979) Bioret *et al.* 1989.

Relevé 13

Individu de géopermasérie, partie centrale de l'îlot Kilaourou

Groupement à Carex arenaria et Hedera helix 0.5 Ulici maritimi-Prunetum spinosae . r

Sur le retour de Kilaourou, à la pointe de Beg ar ch'ale, les secteurs ensablés sont rares et propices à une végétation différente : nous avons pu inventorier le **Beto maritimae-Atriplicetum laciniatae** Tüxen (1950) 1967, laisse de mer des substrats sableux riches en *Atriplex laciniata*, et le **Crithmo maritimi-Elytrigietum boreoatlanticae** Bioret, Demartini, Géhu & Glemarec 2015, constituant une dune embryonnaire sur des substrats associant sables et galets. Cette dune embryonnaire est observée au contact supérieur du groupement pionnier monospécifique à *Honkenya peploides* rattaché à l'**Honckenyetum latifoliae** Géhu 1996.

Sur le cordon de galets reliant Biladog au Roujou, un groupement original est également noté. Il s'agit d'une pelouse vivace des revers des cordons de galets à *Armeria maritima* et *Erodium maritimum* (rel. E. Glemarec *in* Glemarec & Lebellour, 2010 : 12/07/2010), S : 30 m², h : 20 cm, rec : 60 % : *Armeria maritima* 44, *Silene uniflora* subsp. *uniflora* 11, *Euphorbia segetalis* subsp. *portlandica* +, *Plantago coronopus* +, *Erodium maritimum* +, *Sedum acre* +, *Lysimachia arvensis* +. Elle correspond au *Plantagini coronopodis-Erodietum maritimi* Géhu & Géhu-Franck 1991 *corr. hoc loco*, variation halophile à *Armeria maritima* (Géhu & Géhu-Franck, 1991).

HOMMAGES

Tableau 1. Groupement à Carex arenaria et Hedera helix

relevés 29/07/2014	1	2	3
Lieu	Kilaourou, île de Sein	Kilaourou, île de Sein	Kilaourou, île de Sein
Surface du relevé (m²)	30	10	10
Recouvrement %	90	100	100
Hauteur (cm)	10-100	10-100	10-100
Nombre de plantes vasculaires	7	7	5
Carex arenaria	22	45	44
Hedera helix	23	33	44
Rubia peregrina	22	22	11
Rubus ulmifolius	11	12	12
Iris foetidissima	12		
Pteridium aquilinum	55	32	
Crithmum maritimum		11	11
Sonchus arvensis		+	
Poa pratensis	r		

Conclusion

Au-delà des paysages magnifiques qu'offrent les falaises du cap Sizun et de l'île de Sein, eu égard à sa diversité floristique et phytocoenotique, l'extrême Ouest armoricain est un secteur idéal pour comprendre la répartition et l'organisation des communautés végétales qui répondent à des exigences et contraintes écologiques liées à l'influence océanique. Cette session a été l'occasion d'échanger sur la méthodologie de réalisation des relevés phytosociologiques et géosymphytosociologiques.

Synopsis syntaxonomique des végétations observées sur l'île de Sein, îlot Kilaourou, Beg ar c'hale et cordon de galets du Roujou

ARMERIO MARITIMAE-FESTUCETEA PRUINOSAE Bioret & Géhu 2008

Crithmo maritimi-Armerietalia maritimae Géhu 1964

Crithmo maritimi-Armerion maritimae Géhu 1968

Crithmo maritimi-Limonienion binervosi Géhu & Géhu-Franck 1984

Spergulario rupicolae-Crithmetum maritimi (Roux & Lahondère 1960) Géhu 1962 nom. inv. Armerio maritimae-Plantaginetum coronopodis (Vanden Berghen 1965) Bioret & Géhu 2008

Plantagini coronopodis-Erodietum maritimi Géhu & Géhu-Franck 1991 corr. hoc loco

Sileno maritimae-Festucenion pruinosae (Géhu & Géhu-Franck 1984) Bioret & Géhu 2008

Armerio maritimae-Festucetum pruinosae Géhu 2008

Carici arenariae-Festucetum pruinosae Bioret & Géhu 2008

Armerio maritimae-Juncetum gerardii Bioret, Demartini, Géhu & Glemarec 2014

CAKILETEA MARITIMAE Tüxen & Preising ex Braun-Blanq. & Tüxen 1952

Cakiletalia integrifoliae Tüxen ex Oberd. 1950 corr. Rivas Mart., J.C. Costa & Loidi 1992

Atriplicion littoralis Nordh. 1940

Atriplici hastatae-Betetum maritimae (Arènes 1933) Géhu 1968

Atriplici laciniatae-Salsolion kali Géhu 1975

Beto maritimae-Atriplicetum glabriusculae (Géhu 1960) Géhu & Géhu-Franck 1984

Beto maritimae-Atriplicetum laciniatae Tüxen (1950) 1967

CRATAEGO MONOGYNA-PRUNETEA SPINOSAE Tüxen 1962

Prunetalia spinosae Tüxen 1952

Lonicerion periclymeni Géhu, B. Foucault & Delelis 1983

Ulici maritimi-Prunetum spinosae (Géhu & Géhu-Franck 1979) Bioret et al. 1989

EUPHORBIO PARALIAE-AMMOPHILETEA AUSTRALIS Géhu & Géhu-Franck 1988 corr. Géhu in Bardat et al. 2004 Ammophiletalia australis Braun-Blang. 1933

Ammophilion arenariae (Tüxen in Braun-Blang. & Tüxen 1952) Géhu 1988

Agropyro boreoatlantici-Minuartienion peploidis (Tüxen in Braun-Blanq. & Tüxen 1952) Géhu 1988 Crithmo maritimi-Elytrigietum boreoatlanticae Bioret, Demartini, Géhu & Glemarec 2015

HONCKENYO PEPLOIDIS-ELYMETEA ARENARII Tüxen 1966

Honckenyo peploidis-Elymetalia arenarii Tüxen 1966

Honckenyo peploidis-Elymion arenarii Tüxen 1966

Honckenyetum latifoliae Géhu 1996

Honckenyo latifoliae-Crambion maritimae Géhu & Géhu-Franck 1969

Crithmo maritimi-Crambetum maritimae (Géhu 1960) Géhu & Géhu-Franck 1969

Crithmo maritimi-Sonchetum arvensis Bioret 2008

Solano marini-Silenetum montanae Godeau, Bioret & Bouzillé 1992

KOELERIO GLAUCAE-CORYNEPHORETEA CANESCENTIS Klika in Klika & V. Novák 1941

Artemisio Iloydii-Koelerietalia albescentis G. Sissingh 1974

Euphorbio portlandicae-Helichrysion stoechadis Géhu & Tüxen ex G. Sissingh 1974

Groupement à Carex arenaria et Hedera helix



Photo 14. Groupement à Carex arenaria et Hedera helix, © F. BIORET



Photo 16. Armerio maritimae-Festucetum pruinosae, © F. BIORET



Photo 15. « Sein »-relevé collectif sur Kilaourou, © F. BIORET

Géhu J.-M., 1987 Des complexes de
groupements végétaux à la
phytosociologie paysagère
contemporaine. *Inf. Bot. Ital.* **18** (1-3): 53-83.

Géhu J.-M. & Géhu-Franck J., 1975 - Apport a la connaissance phytosociologique des landes littorales de Bretagne. *Colloq. Phytosoc.* **2**: 193-212.

Géhu J.-M. & Géhu-Franck J., 1991 - Vicissitudes du tapis végétal d'une île bretonne (Cézembre, en Saint-Malo, Ille-et-Vilaine) sous l'effet du dérèglement des pressions humaines et animales. Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, NS, 22: 53-76.

Géhu J.-M. & Rivas-Martínez S., 1981 -Notions fondamentales de Phytosociologie. *Ber. Intern. Symp.* Syntaxonomie : 1-33.

Bibliographie

Biondi E., 2011 - Phytosociology today: methodological and conceptual evolution. *Pl. Biosyst.* **145**: 19-29.

Bioret F. & Géhu J.-M., 2008 - Révision phytosociologique des végétations halophiles des falaises littorales atlantiques françaises. *Fitosociologia* **45** (1): 75-116.

Bioret F., Demartini C. & Géhu J.-M., Glemarec E., 2015 - Une nouvelle association des dunes embryonnaires des côtes armoricaines. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, NS, **45**: 365-368.

Bioret F. & Lazare J.-J., 2001 - Précisions écologiques et phytosociologiques sur les deux stations françaises de *Lolium parabolicae* Sennen *ex* Sampaio. *Monde Pl.* **471** : 8-10.

Chalumeau A. & Bioret F., 2013 - Méthodologie de cartographie phytosociologique en Europe : approches symphytosociologique et géosymphytosociologique. Synthèse bibliographique. Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie/Université de Bretagne Occidentale, Institut de géoarchitecture, 124 p.

Delassus L. (coord.), Magnanon S. (coord.), Colasse V., Glemarec E., Guitton H., Laurent E., Thomassin G., Bioret F., Catteau E., Clément B., Diquelou S., Felzines J.-C., de Foucault B., Gauberville C., Gaudillat V., Guillevic Y., Haury J., Royer J.-M., Vallet J., Geslin J., Goret M., Hardegen M., Lacroix P., Reimringer K., Sellin V., Waymel J. & Zambettakis C., 2014 - Classification physionomique et phytosociologique des végétations de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire. Cahiers scientifiques et techniques du CBN de Brest 1: 1-260.

Foucault B. (de), 2011 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Filipendulo ulmariae-Convolvuletea sepium* Géhu & Géhu-Franck 1987. *J. Bot. Soc. Bot. France* **53** : 73-137.

Foucault B. (de) & Bioret F., 2010 - Contribution au prodrome des végétations de France : les *Saginetea maritimae* Westhoff *et al.* 1962. *J. Bot. Soc. Bot. France* **50** : 59-83.

Géhu J.-M., 1963 - Sarothamnus scoparius ssp. maritimus dans le Nord-Ouest français. Observations morphologiques, phytogéographiques et écologiques. Bull. Soc. Bot. N. France 16 (4): 211-222.

Glemarec E., Delassus L., Goret M., Guitton H., Hardegen M., Juhel C., Lacroix P., Lieurade A., Magnanon S., Reimringer K., Thomassin G. & Zambettakis C., 2015 - Les landes du Massif armoricain. Approche phytosociologique et conservatoire. *Cahiers scientifiques et techniques du CBN de Brest* 2: 1-277.

Glemarec E. & Le Bellour A., 2010 - Site Natura 2000 FR5302007 : Chaussée de Sein. Inventaire et cartographie des habitats terrestres et des espèces végétales d'intérêt communautaire : île de Sein. TBM, Auray, 54 et 28 p.

Glemarec E. & Ragot R., 2014 - Site de la baie des Trépassés : actualisation de l'inventaire floristique de l'étang de Laoual et de ses abords Inventaire et définition des enjeux de conservation floristiques. Conservatoire botanique national de Brest, 15 p.

Godeau M., 1985 - Contribution à la connaissance du microendémisme de la flore du Massif armoricain : recherches sur la valeur systématique de quelques taxons. Thèse, Université de Nantes, 368 p.

Guilcher A., 1936 - L'île de Sein et ses abords. *Bull. Ass. Géogr. Français* **96** : 55-63.

Guinochet M., 1973 - *Phytosociologie*. *Collection d'Écologie* **I**, Masson, Paris, 227 p.

Kerguélen M., 1972 - Un *Lolium* nouveau pour la flore française : *Lolium parabolicae* Sennen *ex* Sampaio. *Lejeunia*, NS, **65** : 1-7.

Lazare J.-J., 2009 - Phytosociologie dynamico-caténale et gestion de la biodiversité. *Acta Bot. Gallica* **156** (1): 49-61.

Monnat J.-Y., 1993 - La végétation du Cap Sizun. *Penn ar bed* **151** : 3-11.

Ragot R., 2012 - Suivi des populations de Lolium parabolicae en baie des trépassés : résultats des suivis réalisés par le Conservatoire botanique entre 2009 et 2012. Conservatoire botanique national de Brest pour le Conseil général du Finistère, 14 p.

Van der Maarel E., 1979 - Transformation of cover abundance values in phytosociology and its effects on community similarity. *Vegetatio* **39**: 97-114.